

En avril 2019, après avoir passé quatre années en tant que Président du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de l'Aisne, Nicolas Fricoteaux délègue cette fonction à son 1^{er} Vice-président au Conseil départemental, Pierre-Jean Verzelen.

A la suite de sa récente élection en tant que Sénateur de l'Aisne, ce dernier ne peut plus exercer de mandat exécutif local, l'obligeant par conséquent à renoncer à sa fonction à la tête du SDIS.

A moins de cinq mois des échéances départementales et dans un souci de continuité, Nicolas Fricoteaux a décidé de reprendre cette mission qu'il connaît bien et, ce, dès la prochaine démission de l'actuel Président qui interviendra avant le 1^{er} novembre.

A cette occasion, Nicolas Fricoteaux tient à remercier et saluer l'action de Pierre-Jean Verzelen pour son travail quotidien avec les pompiers de l'Aisne, pour son initiative de faciliter l'accès des Jeunes Sapeurs-Pompiers au permis de conduire et pour les nettes avancées au sujet des carences ambulancières, permettant ainsi de recentrer l'activité opérationnelle des Sapeurs-Pompiers sur leurs missions premières.

Le Président du Conseil départemental de l'Aisne réaffirme « *sa fierté de reprendre cette fonction à la tête du SDIS* » et tient à souligner la qualité et l'engagement au quotidien des soldats du feu, au service de tous les Axonais et sur tous les territoires de l'Aisne.